



## Pour les 3èmes : Rappels sur les demandes de bourses pour le lycée en septembre 2019

publié le 02/05/2019

- ▶ les demandes de bourses doivent être faites prioritairement en ligne, ceux qui veulent un dossier papier doivent le demander par écrit sur le carnet de liaison et présenter ceci au professeur principal (rien à voir avec le coupon réponse qui justifie simplement que les parents sont informés)
- ▶ Le coupon-réponse (que la réponse soit « oui » ou « non ») concernant l'information sur les demandes de bourses (distribuée début avril) est à rendre au professeur principal pour le 07/05/19.



**Académie  
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.